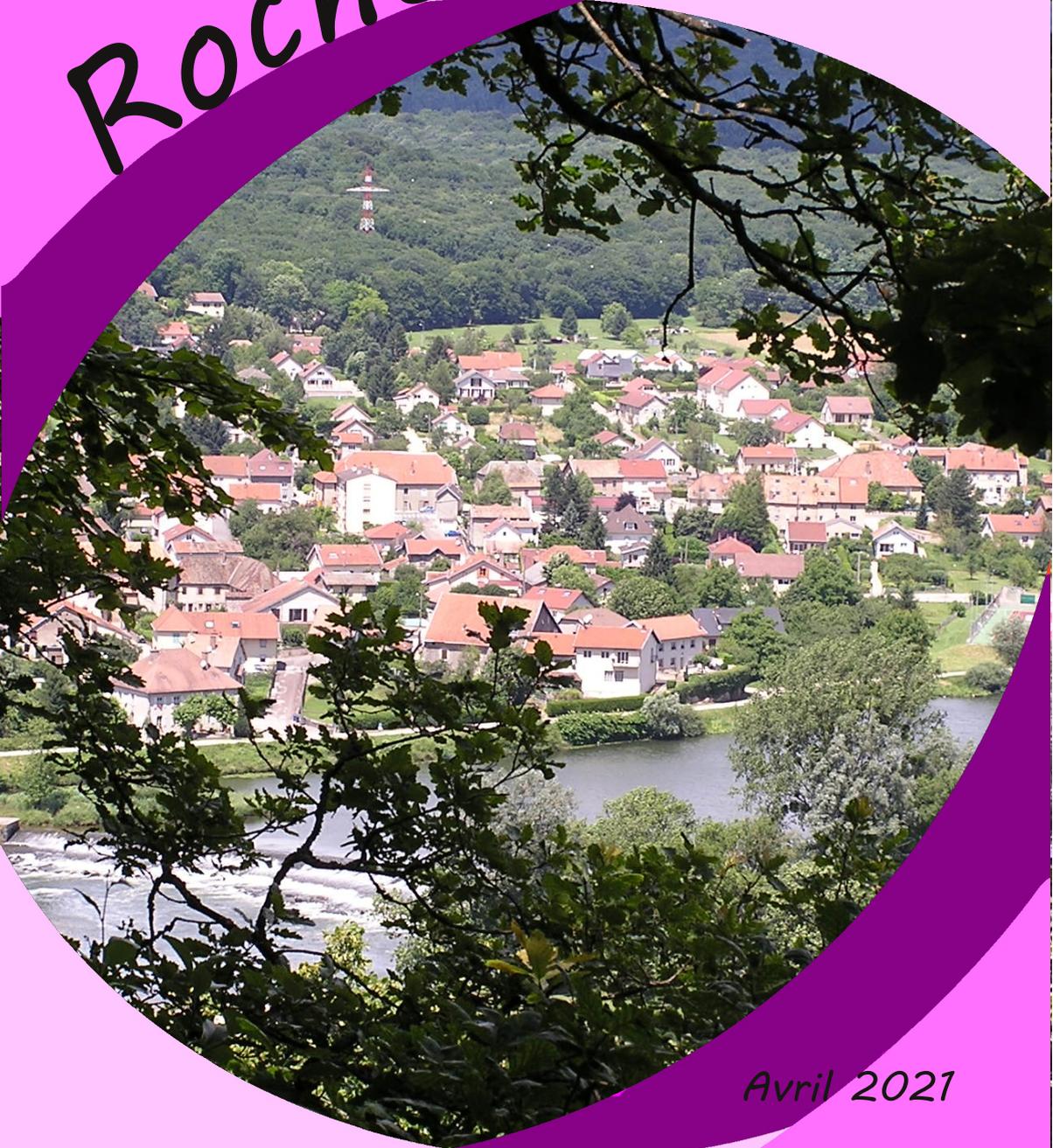


Bulletin municipal

Roche Infos



Avril 2021

Mot du Maire



Rochoises et Rochois bonjour,

Un an maintenant que nous sommes confrontés au coronavirus que l'on connaît mieux désormais sous le nom de la covid19, avec l'ensemble de ses variants chaque jour plus nombreux et plus contagieux les uns que les autres. Pour y faire face, continuons ensemble d'appliquer les gestes barrières et, dès que possible, vaccinons-nous !

La semaine dernière nos écoles n'ont pas été épargnées, 2 classes ont été fermées pour une semaine. Suite à un test salivaire réalisé dans l'enceinte de l'école, un cas positif au variant sud-africain a été décelé et, par mesure de sécurité, les élèves de 2 classes primaires ont immédiatement été mis à l'isolement.

Cette situation devient très pesante moralement. Nous constatons chaque jour l'intolérance et le manque de civisme qui peut être attribué à cette période très restrictive.

Après plusieurs semaines de dérives et suite aux investigations de la gendarmerie, le calme était revenu dans notre commune. Constat de courte durée, les infractions sont de nouveaux à la hausse.

N'hésitez pas à faire part de vos observations à la brigade de la gendarmerie de Roulans si vous en êtes victime ou témoin.

Le Conseil municipal s'est réuni le 25 mars avec à l'ordre du jour le vote du budget 2021 qui a été approuvé à l'unanimité.

Les projets étant nombreux, l'équipe municipale travaille sur les priorités de ces différentes actions à mener pour l'année à venir.

Malgré les restrictions en cours qui réduisent nos déplacements et nos réunions de famille, je vous souhaite de très bonnes fêtes de Pâques.

***Le Maire,
Jacques KRIEGER***

Dates à retenir

- Samedi 17 avril : **Marché des producteurs**, Place Pasteur de 9h à 12h
- Jeudi 22 avril : **Ludothèque**, Salle Lumière de 14h30 à 17h30
- Jeudi 29 avril : **Conseil Municipal**, Salle du Presbytère à 19h

Conseil Municipal du 25 mars

Le Conseil municipal a consacré la séance du 25 mars 2021 au vote du budget primitif qui a été adopté à l'unanimité.

Après une année 2020 particulièrement difficile, les élus ont souhaité reprendre le rythme des investissements.



Les chantiers essentiels seront :

Pour les bâtiments :

Rénovation de 3 logements communaux actuellement vacants, pour les mettre aux nouvelles normes de performances énergétiques. Des études seront menées pour l'aménagement de l'ancienne ferme acquise en 2016 à proximité des écoles.

Réseau de chaleur :

Cette création permettra de chauffer nos 3 écoles Ferry Dolto Monnot, avec une seule chaudière à granules bois. Ce qui diminuera la consommation et sera plus écologique.

Pour la voirie :

Les rues de la Source, de la Distillerie, du Funérarium des Groseilliers seront réaménagées en enrobé, avec le concours de Grand Besançon Métropole. Le mobilier urbain implanté le long de la Rue Nationale sera rénové pour améliorer l'aspect de la traversée de la commune.

Parkings :

L'aménagement des parkings de la cantine, du cimetière, du monument aux morts seront restructurés. De nouveaux parkings seront réalisés en face de la Maison pour Tous et dans le secteur Mairie/gare. Ce qui devrait améliorer quelques points de stationnement difficiles dans notre commune.

Aires de jeux :

L'aire de jeux du Bouillet (coté Novillars) s'adressera aux jeunes enfants et également aux adultes avec quelques postes de fitness. Une aire pour adolescents est à l'étude à proximité des terrains de tennis (vers le Doubs).

Ecoles :

20 tablettes seront acquises pour permettre aux enfants de l'école primaire de maîtriser l'outil informatique. Des stores anti- chaleur seront installés à l'école Dolto, pour améliorer le confort d'été des locaux.

L'ensemble de ces projets ont fait l'objet d'évaluations : ils seront soumis à consultations pour obtenir le meilleur prix. Les dépenses d'investissement 2021 s'élèvent à 1.266.805 € financés avec un emprunt prévisionnel de 261 000 €. Quant aux dépenses de fonctionnement, nous nous efforçons de les maîtriser, elles s'élèvent à 1.871.027 €.

Tarifs Municipaux 2021

Photocopies

Petit format (unité) N/B.....	0.25 €
Petit format (unité) couleur	1.60 €
Grand format (unité) N/B.....	0.45 €
Assoc : Petit format (unité) N/B.....	0.10 €
Assoc : Petit format (unité) couleur.....	0.45 €
Assoc : Reprocopie (unité) N/B.....	0.05 €



Concessions cimetièrè

15 ans (1e m2).....	50 €
30 ans (1e m2).....	100 €
Caveau d'urnes (600 €) + concession 30 ans 1 m2 (100 €).....	700 €
Caveau 2 places (1900 €) + concession 30 ans 3 m2 (300 €).....	2 200 €
Caveau 4 places (2400 €) + concession 30 ans 5 m2 (500 €).....	2 900 €
Case du colombarium 4 urnes 30 ans.....	750 €
Cendres jardin du souvenir (urne ou dispersion).....	200 €



Salle Jouffroy d'Abbas

Wee-kend Rochois.....	225 €
Caution.....	500 €
Plus value pour vaisselle.....	55 €
Forfait Nettoyage.....	100 €
Salle du haut cours adultes payant €/heure....	6 €

Salle Gustave Courbet

Location à titre exceptionnel €/h.....	10 €
Forfait Rochois + assos rochoises 1 journée.....	50 €

Salle de réunion du Presbytère

Location à titre exceptionnel - grande salle seule 1 journée.....	100 €
Location à titre exceptionnel - les 2 salles 1 journée.....	150 €
Caution.....	500 €

Divers

Location 1 table bistro bois.....	1 €
Location 2 bancs bistro bois.....	1 €

Composteurs (disponibles en mairie)

Composteur bois 300 litres	40 €
Composteur bois 600 litres	40 €
Composteur plastique 400 litres	30 €



Stage d'anglais

Il reste des places pour le stage d'anglais prévu cet été à Roche. Déjà quelques inscrits mais nous devons avoir un minimum de participants pour que le stage soit maintenu. Si ce n'est pas encore fait, inscrivez-vous vite en Mairie.



Ecoliers, collégiens, lycéens, ce stage est destiné aux jeunes de 7 à 18 ans. Rochois ou non, tous sont bienvenus.

Ce stage n'a pas pour but de faire 2 semaines d'école pendant les vacances... Oui il y a des cours théoriques prévus mais également, des activités sportives, artistiques, culturelles... Le but est d'améliorer votre anglais tout en passant de bons moments entre amis avec un professeur

venu directement d'Angleterre.

Rappel :

Date prévue : du 16 au 27 août, avec une présence du lundi au vendredi de 9h à 16h30 et un repas tiré du sac pris en commun.

Coût : 335 € par enfant, avec un tarif dégressif pour les fratries.

Pièces à fournir : formulaire dûment complété (à retirer en Mairie), la copie du carnet de santé (vaccinations) et l'attestation d'assurance scolaire.

L'anglais est la langue officielle de 67 pays. Il y a environ 379 millions de personnes dont la langue maternelle est l'anglais. On compte aussi 753,3 millions de personnes qui parlent l'anglais comme deuxième langue. Au total, il y a donc environ 1,132 milliard de personnes qui parlent l'anglais dans le monde.

De plus, 55 % de l'Internet est en anglais, et c'est la langue la plus étudiée au monde. Les avantages de parler anglais sont presque infinis !

De nos jours, il est important d'avoir des bases en anglais, de pouvoir se débrouiller un minimum avec cette langue qui n'est pas la nôtre. Dans la vie active (quel que soit votre métier), dans votre vie privée (notice d'utilisation, internet, voyage ...) vous serez toujours confrontés à l'anglais.



Petites règles de voisinage

Le soleil qui revient donne envie de bricoler en utilisant des outils parfois bruyants. Mais attention : les conflits de voisinage peuvent empoisonner le quotidien.

Les talons aiguilles de la voisine du dessus qui claquent toute la soirée, des chiens qui aboient pendant des heures, la tondeuse qui empêche la grasse matinée dominicale... Les sources de conflits entre voisins peuvent être nombreuses. Petit tour d'horizon des règles pour vivre ensemble plus sereinement.

Bruit. Les causes du bruit peuvent être multiples (cris, musique, aboiements, outils de bricolage, etc.). En journée, on parle de trouble anormal de voisinage quand ces bruits sont répétitifs, intenses ou qu'ils durent dans le temps. Lorsqu'ils sont commis la nuit, entre 22 h et 7 h, on parle de tapage nocturne.

Travaux de bricolage ou de jardinage. Les activités nécessitant l'utilisation d'appareils bruyants, comme les tondeuses, tronçonneuses, perceuses ou autres, sont possibles à des heures précises.

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h.

Le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Les dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h.

Animaux. Les propriétaires doivent empêcher leurs animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive, sans pour autant porter atteinte à la santé des animaux. Il est également interdit de laisser errer ses animaux.



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

Kits d'activités pour séniors !

Les kits d'activités "Ensemble, gardons le lien malgré le contexte !" de l'Ufcv sont disponibles à Roche-lez-Beaupré !

L'Ufcv et la mairie de Roche-lez-Beaupré avec son CCAS se mobilisent toujours pour apporter aux séniors de la Commune quelques divertissements malgré le contexte actuel.

Désormais, nous vous proposons quatre kits d'activités gratuits qui se présentent sous la forme d'une enveloppe composée de livrets de jeux et d'activités avec différents thèmes : « Mémoire », « Cuisine », « Histoire », ainsi que « Arts et émotions ».



Pour obtenir l'un de ces kits, merci de contacter Loïc PAVY au :

07 57 48 15 65 ou 03 81 52 56 89

également par mail à l'adresse : loic.pavy@ufcv.fr

Une fois que vous aurez fait la demande de kit, nous fixerons une date pour qu'on puisse vous l'apporter à domicile ou vous le déposer dans votre boîte aux lettres.

N'hésitez donc pas, les kits d'activités sont disponibles et gratuits pour tous les séniors !

Les Restos du Coeur

Cette année, la collecte au profit des Restos du Coeur qui a eu lieu au Super U de Roche a permis de récolter 2100 kg de produits alimentaires, d'hygiène et autres ...



C'est 9,10 % de progression par rapport à 2020 (1925 kg). Les collectes du Doubs ont dépassé les 138 tonnes, soit 11 % de plus qu'en 2020.

Merci à l'équipe de bénévoles qui a activement participé à cette collecte et à tous les généreux donateurs qui, malgré les difficultés sanitaires et économiques actuelles, ont fait preuve d'une grande générosité et de solidarité envers les plus démunis !

CCAS



Qu'est-ce que le CCAS ?

Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, est un établissement public administratif communal qui exerce des fonctions à vocation sociale. Il est administré par un conseil d'administration présidé par le Maire, Jacques Krieger.

Le Conseil d'Administration comprend 6 membres du Conseil Municipal (Christine Cellier, Nicole Weinman, Emmanuel Dessirier, Jean-Noël Husy, Sonia Labbaci, Marie-Christine Roy) et 6 membres nommés par le Maire (Martine Hatt, Solange Gagelin, Maryse Gros, Martine Marchetto, Fabien Poichot, Stéphanie Romano).

Quelles sont les principales actions du CCAS sur la Commune de Roche-lez-Beaupré ?

La mission du CCAS consiste en l'animation de l'action générale de prévention et de développement social de la Commune.

Le CCAS organise des actions en faveur des personnes âgées (repas et colis des Aînés) et en faveur des jeunes de la Commune (Cartes Avantages Jeunes). Il s'associe également aux collectes organisées par différentes associations caritatives (opération brioches de l'ADPEI, Restos du Coeur).

Comment contacter le CCAS ?

Les membres du CCAS ont décidé de mettre en place des permanences afin de répondre à vos questions et de vous aider dans vos démarches administratives de toutes sortes (papier ou informatique).

Planning des permanences pour les 3 mois à venir :

- samedi 10 avril : 9h30 - 11h30 (Grande salle de la Mairie)
- lundi 19 avril : 9h30 - 11h30 (Grande salle de la Mairie)
- jeudi 29 avril : 14h - 16h (salle Annexe de la Mairie)
- lundi 10 mai : 9h30 - 11h30 (Grande salle de la Mairie)
- samedi 15 mai : 9h30 - 11h30 (Grande salle de la Mairie)
- jeudi 27 mai : 14h - 16h (salle Annexe de la Mairie)
- lundi 7 juin : 9h30 - 11h30 (Grande salle de la Mairie)
- samedi 19 juin : 9h30 - 11h30 (Grande salle de la Mairie)
- jeudi 24 juin : 14h - 16h (salle Annexe de la Mairie)



Lors de ces permanences, vous pouvez venir sur place ou nous contacter par téléphone au 03.81.60.54.74.

Travaux

Les travaux de réfection de voirie de la rue de la Source sont terminés. La route et les trottoirs ont été refaits et aménagés afin que chacun, véhicules et piétons, circule en toute sécurité. Il restera le marquage au sol et la signalisation à mettre en place.

Merci aux riverains touchés par les difficultés de circulation pour leur patience et leur compréhension pendant la durée de ces travaux.



Travaux manuels aux Ecoles

La crise sanitaire ne doit pas nous empêcher de continuer à mettre des étoiles dans les yeux de nos enfants.

Depuis 4 ans, Madame Laure Dhalluin et Madame Martine Kabantchenko prennent de leur temps pour venir décorer les fenêtres des écoles maternelle et primaire de Roche .

Ce moment est toujours grandement attendu par les enfants qui peuvent ensuite peindre tous ces dessins, par petits groupes, pour donner plein de couleurs à leur école.



UFCV Temp'Ado

Le dispositif Temp'Ado est un ensemble d'actions pour les jeunes de 11 à 15 ans financé principalement par la CAF du Doubs, ainsi que les communes de Roche-lez-Beaupré et Marchaux-Chaudefontaine.

7 avril : Perm'Ado à Roche

A la suite des visioconférences réalisées au cours de cette période, certains parmi vous souhaitent organiser eux-mêmes des moments pour se retrouver et s'amuser ensemble : n'hésitez pas à venir les rejoindre !

Activité gratuite

12 et 13 avril : Cocktail Sportif Exotique

Amateur de sport ou simplement une envie de se dépayser : avec IDEASPORT, intervenant dans la découverte de sports nouveaux et émergents, nous te proposons deux jours de compétitions sportives à la découverte d'activités les plus exotiques les unes que les autres.

Au programme : omnikin, kin ball, poull ball, sarbacane, bumball et tchoukball ! Que le meilleur gagne ...

Tarif : 2 jours avec ou sans repas + 20 €



19 et 20 avril : Mario et les autres - histoires de jeux ...

Tu aimes jouer aux jeux vidéos ? Nous te proposons de venir découvrir l'histoire des jeux vidéos en y jouant et en échangeant autour de leur évolution au fil du temps.

Tarif : 2 jours avec ou sans repas + 20 €

Pour s'inscrire, il suffit de vous rendre sur votre compte familles et de cocher les activités auxquelles vous souhaitez inscrire votre enfant.

Vous retrouverez l'ensemble des documents Temp 'Ado sur le site : portail-animation.ufcv.fr



Prévention tique



Les tiques sont présentes de Mars à Novembre, avec un pic d'activité important en Avril –Mai et en Septembre-Octobre. Préparez vos sorties et soyez à l'affut, elles se situent en général sur de hautes herbes, mais souvent aussi dans les arbustes, et parfois jusqu'à 1,5 m du sol !

On considère aujourd'hui qu'il faut se méfier des tiques partout en France car les tiques peuvent se rencontrer dans la quasi-totalité du pays

INSPECTEZ votre corps au retour de vos activités de plein-air, inspectez minutieusement tout le corps, cuir chevelu compris. Renouvelez le contrôle le lendemain.

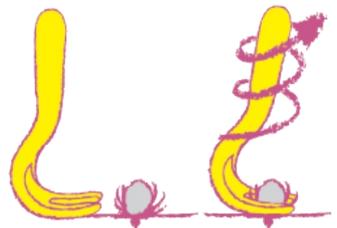
RETIREZ la tique le plus tôt possible. Si la tique est porteuse de la bactérie *Borrélia*, agent de la maladie de Lyme, le risque de transmission de cette bactérie augmente avec la durée d'attachement de la tique à la peau. Assurez-vous que votre vaccination contre le tétanos est à jour.

Comment enlever la tique ?

N'utilisez surtout pas de pince à épiler ni aucun produits type huile, éther, alcool, flamme... ou autre produit pour l'extraire. Utilisez un crochet à tique ou tire-tique (disponible en pharmacie ou parapharmacie) sans compresser le corps de la tique pour éviter qu'elle régurgite sa salive qui contient tous les agents pathogènes.

- 1) Choisissez le crochet adapté à la taille de la tique.
- 2) Insérez la tique dans la fente du crochet à tique au plus près de la peau.
- 3) Tournez lentement dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, sans tirer jusqu'à ce que la tique se décroche.

Après le retrait de la tique, désinfectez la zone de piqûre et lavez-vous les mains.



SURVEILLEZ la zone de piqûre et si vous constatez 48 h après la piqûre l'apparition d'une rougeur qui s'étend ou d'autres symptômes : maux de tête, fièvre, fatigue anormale, douleurs... consultez votre médecin.

Tarification durable de l'eau potable

La tarification durable de l'eau potable est maintenant appliquée à tous les usagers du Grand Besançon. Cette nouvelle tarification a pour principal objectif d'inciter les gens à boire l'eau du robinet, et à leur permettre ainsi de réaliser des économies s'ils ne boivent plus d'eau en bouteille (en moyenne 500 € / an pour une famille de 4 personnes).

Elle incite également les usagers à maîtriser leur consommation d'eau en instaurant un tarif supérieur pour les volumes dits "de confort", au-delà d'une consommation de 100 m³ par an.

3 tranches de tarifs sont ainsi déterminées :

- le volume d'eau de boisson : gratuit de 0 à 3 m³,
- le volume d'eau usuel : de 3 à 100 m³,
- le volume de confort : majoration du tarif usuel de 2 centimes par m³ au-delà de 100 m³.



Pour bénéficier de ces tarifs, chaque titulaire d'un contrat d'abonnement est invité à déclarer le nombre de logement concerné par ce contrat :

- par téléphone : 03.81.61.59.60
- par mail : contact.eau@grandbesancon.fr
- par le biais de votre compte personnel sur : <https://besancon-emoi.fr>
- en remplissant le formulaire en ligne sur : vosdemarches.grandbesancon.fr/eau/prise/logement
- en retournant le coupon-réponse que vous recevrez prochainement par courrier.

En l'absence de réponse, le tarif "de confort" vous sera appliqué dès le premier m³.

Auto-entrepreneurs

Vous êtes auto-entrepreneur sur Roche-lez-Beaupré ? Pensez à venir vous faire connaître en mairie.



Tonte, aide-ménagère, petits travaux informatiques... les demandes en Mairie sont variées et nombreuses.

En ayant une liste détaillée des différents auto-entrepreneurs et de leur spécialité, nous pourrons ainsi communiquer vos coordonnées aux Rochois en fonction de leurs besoins.

Etat Civil

Naissance

Alessio BIDAD le 6 mars 2021

Toutes nos félicitations aux parents !



PACS



Maud CACHOT et Jérôme NAPPEY
le 16 mars 2021

Tous nos voeux de bonheur !

Mariage

Linda STEHLY et Abdou RAIMI
le 12 mars 2021

Charlotte SCHIESSLE et Julien GRENIER
le 20 mars 2021



Tous nos voeux de bonheur !

Décès



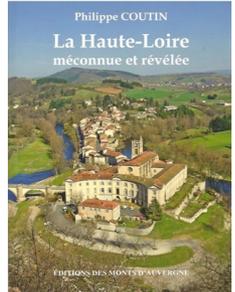
Jeannine BELLUCCI le 1er mars 2021 à 84 ans
Jean KREA le 28 mars 2021 à 87 ans

Nos pensées accompagnent leurs familles !

Bibliothèque

1. Encore des nouveautés : prêts ponctuels de la médiathèque

- « Tout peut s'oublier » Olivier ADAM
- « Gentille Blandine » Didier CORNAILLE
- « Manhattan SUNSET » Roy BRAVERMAN
- « Ces orages-là » Sandrine COLLETTE
- « Une miss pas comme les autres » Sylvie BARON
- « Cimetière d'étoiles » Richard MORGIEVE
- « Fauves » Eric MERCIER
- « Ce monde est tellement beau » Sébastien LAPAUQUE
- « Rien ne t'efface » Michel BUSSI
- « La vie en relief » Philippe DELERM
- « Le crève cœur » Maxence FERMINE
- « L'ami Arménien » Andreï MAKINE
- « Brèves de solitude » Sylvie GERMAIN
- « Synopsix » Angéline DELCROIX
- « Le bazar du zèbre à poix » Raphaëlle GIORDANO
- « La révérence de l'éléphant » Laura TROMPETTE



Vous trouverez également le livre de Philippe COUTIN, auteur Rochois.

Cet ouvrage a déjà fait l'objet d'articles dans la presse régionale (le Progrès, la Montagne, L'Eveil de la Haute Loire et Livres en Forez-Velay).

2. Exposition

A voir ! **A compter du 26 Avril**

Cette impressionnante maquette de Roche lez Beaupré sera exposée à la bibliothèque.

3. Vente de romans jeunesse

Suite au désherbage de ce rayon, de nombreux romans jeunesse sont en vente au prix de 50 cts.

De quoi renouveler et varier les lectures de vos enfants et petits-enfants !

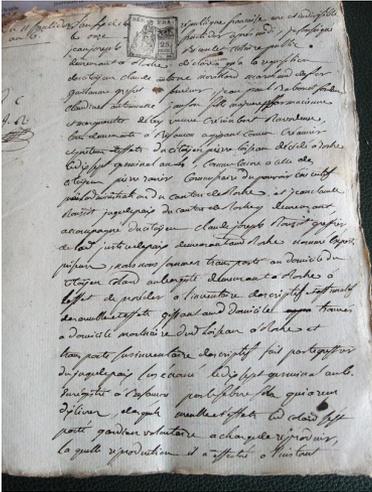
4. Et toujours plus d'infos sur



Histoire de Roche

Roche, dernier refuge d'un proscrit

Par Philippe Coutin



L'après-midi du 11 Fructidor de l'an VI, Jean-Joseph Bécoulet, notaire public demeurant à Roche, se présente à l'auberge du citoyen François Colard, située sur l'actuelle rue Nationale, aux fins de réaliser l'inventaire des meubles et effets ayant appartenu à Pierre Loiseau qui y avait eu pension. Cet homme était décédé le 17 Germinal an IV.

Compte-rendu de Jean-Joseph Bécoulet (11 Fructidor an VI)

(Archives départementales du Doubs)

Cette démarche était entreprise à la requête de plusieurs créanciers ou prêteurs d'effets du sieur Loiseau : un marchand de fer, un fondeur, une

pharmacienne et une ravaudeuse. S'associaient à cette réquisition le commissaire du pouvoir exécutif près l'administration du canton de Roche, Pierre Ravier, et le juge de paix du canton de Roche (en effet, Roche fut chef-lieu de canton de 1790 à 1801), Jean-Claude Rousiot.

Pourquoi ce laps de temps entre le décès et l'inventaire ?

Une lettre du juge de paix en date du 18 Germinal an IV adressée à l'administration municipale de Paris explique ce décalage. On y apprend, en effet, que Pierre Loiseau "natif de Paris, âgé de 31 ans, taille de cinq pieds deux pouces, cheveux et sourcils châtain, front rond, nez aquilin, yeux gris, bouche grande, menton pointu, visage ovale" demeurant à Roche depuis deux mois n'a pas de parents connus : il n'a laissé aucun papier qui permettrait d'identifier sa famille. Du reste, fait très rare, son acte de décès, ne comporte aucune filiation.

Ce courrier demande donc à Paris de faire des recherches pour connaître les éventuels ayants droit à la succession de Pierre Loiseau.

A suivre ...

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER

Conception et rédaction : Nadine COILLOT, Jacqueline COUTIN,

Philippe COUTIN, Martine HATT, Martine KABANTCHENKO, Pauline LIGIER

Impression ESTIMPRIM - Besançon

mairie@roche-lez-beaupre.fr

www.roche-lez-beaupre.fr